

heures de travail par semaine. Le relevé annuel complète les rapports mensuels sur l'emploi, les salaires et les heures-hommes dans les mêmes établissements manufacturiers; de plus, il s'étend à presque 90 p. 100 de tous les travailleurs de l'industrie faisant l'objet du Recensement annuel de l'industrie et du commerce.

Les établissements doivent déclarer tous les travailleurs de plein temps, occasionnels et à temps partiel qui ont été payés pour la semaine terminée le 31 octobre, à l'exception des travailleurs à domicile et des personnes absentes au cours de la semaine et non rémunérées. Les propriétaires, les associés, les retraités et le personnel attaché à des bureaux de vente autonomes ne sont pas compris. Les salaires bruts, comprenant les bonis réguliers, les sommes versées au cours de la semaine pour le travail supplémentaire et les vacances, sont déclarés, sans déduction des impôts, de l'assurance-chômage, des contributions à la caisse de pension, etc. Le nombre d'heures comprend les heures de travail de plein temps et à temps partiel et de travail supplémentaire, ainsi que les heures d'absence payées au cours de la semaine du relevé.

L'ascension des salaires moyens, caractéristique de la période d'après-guerre, s'est poursuivie en 1954, bien qu'elle ait été moins marquée qu'au cours des dernières années. Au cours des cinq ans 1950-1954, la moyenne des salaires et des traitements hebdomadaires a augmenté de 26.2 et 32.5 p. 100. Comme le nombre des heures de travail des ouvriers a continué à diminuer légèrement, leurs salaires horaires ont proportionnellement plus augmenté que les salaires hebdomadaires. Le tableau 10 indique les changements en chiffres absolus et proportionnels au cours des cinq ans.

10.—Moyenne des salaires et augmentation par rapport à l'année précédente, semaine terminée le 31 octobre 1950-1954

(D'après les déclarations des établissements comptant habituellement 15 employés ou plus.)

Année	Hommes			Femmes			Deux sexes		
	Salaire moyen	Augmentation		Salaire moyen	Augmentation		Salaire moyen	Augmentation	
SALAIRES HORAIRES MOYENS									
	\$	\$	%	\$	\$	%	\$	\$	%
1950.....	1-142	0-076	7-1	0-725	0-042	6-1	1-056	0-072	7-3
1951.....	1-313	0-171	15-0	0-825	0-100	13-8	1-222	0-166	15-7
1952.....	1-402	0-089	6-8	0-863	0-038	4-6	1-295	0-073	6-0
1953.....	1-471	0-069	4-9	0-910	0-047	5-4	1-359	0-064	4-9
1954.....	1-513	0-042	2-9	0-933	0-023	2-5	1-398	0-039	2-9
SALAIRES HEBDOMADAIRES MOYENS									
	\$	\$	%	\$	\$	%	\$	\$	%
1950.....	50.93	3.60	7-6	2.900	1.82	6-7	45.94	3.33	7-8
1951.....	56.46	5.53	10-9	3.127	2.27	7-8	51.32	5.38	11-7
1952.....	60.85	4.39	7-8	3.417	2.90	9-3	55.17	3.85	7-5
1953.....	62.71	1.86	3-1	3.507	0.90	2-6	56.75	1.58	2-9
1954.....	63.98	1.27	2-0	3.590	0.83	2-4	57.99	1.24	2-2
TRAITEMENTS HEBDOMADAIRES MOYENS									
	\$	\$	%	\$	\$	%	\$	\$	%
1950.....	69.35	3.98	6-8	34.38	1-76	5-4	58.74	3.89	7-1
1951.....	77.55	8.20	11-1	38.42	4.04	11-8	65.98	7.24	12-3
1952.....	82.60	5.05	6-5	41.26	2.84	7-4	70.75	4.77	7-2
1953.....	86.43	3.83	4-6	43.13	1.87	4-5	73.87	3.12	4-4
1954.....	90.99	4.56	5-3	45.00	1.87	4-3	77.81	3.94	5-3

Les moyennes régionales et industrielles des salaires des ouvriers et employés (hommes et femmes) la semaine terminée le 31 octobre 1954 figurent au tableau 11 et celles des cadres et des employés de bureau, au tableau 12.